



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question écrite n° 84406

Texte de la question

M. Alfred Marie-Jeanne attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les propositions émanant du livre blanc pour le développement des soins palliatifs et de l'accompagnement en Martinique. Les problématiques de vieillissement, de maladie, de dépendance, de fin de vie sont autant de sujets impliquant une démarche solidaire. Dans le cadre de ce livre blanc, si un certain nombre d'obstacles sont à déplorer, parallèlement des propositions sont mises en avant. Parmi les difficultés rencontrées, on peut notamment dénombrer : le manque d'anticipation dans la prise en charge du parcours des soins des malades en fin de vie, les situations de vieillissement, le développement de certaines maladies (prévalence de l'hypertension artérielle, du diabète, tous deux pourvoyeurs d'insuffisances rénales et d'accidents vasculaires cérébraux, cancers), le taux d'équipement globalement faible pour accueillir les personnes âgées, le déficit de structures médico-sociales, le manque de ressources humaines, une mauvaise répartition des structures spécialisées, l'insuffisance d'équipes mobiles, de lits, les déficiences de parcours de soins coordonnés dans le cadre des prises en charge à domicile. Quand bien même cette liste ne serait pas exhaustive, ces carences sont révélatrices des entraves rencontrées dans le domaine palliatif. Devant une telle situation, des propositions ont été faites en vue de la mise en place d'un plan d'action visant à garantir un accompagnement individualisé et gradué aux personnes en situation palliative en vue du perfectionnement des dispositifs de soins en question. À ce propos, les orientations tournent autour de quatre axes : l'élaboration d'une politique de formation et de recherche sur le territoire, la poursuite du développement de l'offre hospitalière et de dispositifs extrahospitaliers en réduisant les inégalités territoriales, l'optimisation et la coordination des structures de soins palliatifs et l'accompagnement offert aux proches et aux aidants. Il lui demande, suite aux premières assises martiniquaises de soins palliatifs et de l'accompagnement en 2015, les propositions qu'entend retenir le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84406

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5078

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)